

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
9899, BOULEVARD SAINT-MICHEL

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 11 août 2025 à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert à Montréal-Nord, statuera sur la demande d'autorisation suivante pour l'exercice d'un usage conditionnel :

Demande présentée afin d'autoriser l'usage « lieu de culte » pour le bâtiment situé au 9899, boulevard Saint-Michel, **sur les lots 1 175 067, 2 975 758 du cadastre du Québec**, le tout en vertu du Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 9 juillet 2025.

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 9 juillet 2025